



Connaître son sol grâce aux plantes bio-indicatrices

Objectifs de la formation

Diagnostiquer l'état de ses sols à partir des plantes bio-indicatrices présentes.
Identifier des pistes pour adapter ses pratiques en fonction des plantes observées

Contenu

25 mars

Appréhender les bases de la botanique et de l'écologie appliquées aux plantes bio-indicatrices

- Notions d'écologie et de biologie appliquées aux plantes bio-indicatrices
- Savoir d'où vient la plante pour apprendre ce qu'elle nous indique sur un sol
- Présentation de cas concrets d'évolution de la flore

[Visite de terrain] Reconnaître les plantes bio-indicatrices

- Détermination des biotopes secondaires
- Reconnaissance des grandes familles, et détermination des espèces bio-indicatrices
- Relevés botaniques de terrain

26 mars

Identifier l'impact des pratiques culturales sur les plantes

S'initier au diagnostic de sol

- Méthode et étapes du diagnostic de sol
- Echelle de valeur en bio-indication

[Visite de terrain] Réaliser un diagnostic de sol et l'interpréter

- Sortie sur le terrain et mise en pratique du diagnostic
- Mise en commun et premières analyses des diagnostics réalisés

Méthodes pédagogiques / Moyens matériels et outils

Méthodes pédagogiques : Présentation orale par le formateur, avec supports projetés, Partage d'expériences et témoignages, Mise en situation, visite de terrain

Moyens matériels et outils : tableau, vidéoprojecteur, grille d'analyse

Modalités d'évaluation

En début : recueil des attentes.
En fin : évaluation des acquis (quizz) et de la satisfaction.

INFOS PRATIQUES

>Inscriptions avant le 12 mars 2024

Date : 26 et 27 mars 2024

Durée : 14h

Horaires : 9h - 17h

Lieu : Charleval (13)

Repas : tiré du sac

Responsable de formation à contacter :

Fausta Gabola, conseillère maraîchage et volailles à Agribio 84 et Agribio 13.
animationconseil13-84@bio-provence.org/
0695961662

Intervenant : Lionel Bunge,
Botaniste et formateur

Public ciblé : Agriculteurs.trices et porteurs de projet du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Tarif : 29 euros TTC/h (ou nous contacter).
Prise en charge par VIVEA selon éligibilité.
Pour les non éligibles : frais de participation de 175 euros par jour de formation (prise en charge financière par votre OPCO possible)

Inscription : Conditions générales *ici*.

Formulaire d'inscription :

- En ligne en cliquant *ici*.

- À envoyer par courrier en cliquant *ici*.



AGRIBIO 84



Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant